

GROUPE AGRO RHIN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Le soussigné, Monsieur Jean-Claude TOULET, a établi le présent rapport sur la situation et l'activité du groupe AGRO RHIN durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evènements importants survenus pendant l'exercice

Particularités de l'exercice 2025 hors nouvelles prises de participation ci-dessous :

MANAGER :

- L'Associée Unique a décidé de mettre fin par anticipation, à compter du 18 février 2025, au mandat de Monsieur Didier CAUSSANEL, co-Directeur Général de la Société ;
- Livraison du programme de rénovation du bâtiment situé sur l'ancien site de Carcassonne (11), sis 255, rue Gérard Desargues. La livraison étant intervenue en juillet 2025 ;
- L'Associée Unique a nommé Madame Eléonore CANESIN en qualité de co-Directeur Général à compter du 15 septembre 2025

GRUPPE AGRO RHIN

LAGEBERICHT ÜBER DIE OPERATIONEN FÜR DAS GESCHÄFTSJAHR 31.12.2025

Der Unterzeichnete Jean-Claude TOULET hat diesen Bericht über die Situation und Tätigkeit der Gruppe AGRO RHIN im vergangenen Geschäftsjahr erstellt.

TÄTIGKEIT DER GESELLSCHAFT

Wichtige Ereignisse während des Jahres

Besonderheiten des Geschäftsjahres 2025 ohne neue Beteiligungen unten:

MANAGER:

- Die alleinige Gesellschafterin hat beschlossen, das Mandat von Herrn Didier CAUSSANEL, dem Co-Generaldirektor der Gesellschaft, vorzeitig zum 18. Februar 2025 zu beenden;
- Fertigstellung des Sanierungsprogramms für das Gebäude am ehemaligen Standort in Carcassonne (11), 255, rue Gérard Desargues. Die Fertigstellung erfolgte im Juli 2025;
- Die Alleingesellschafterin hat Frau Eléonore CANESIN mit Wirkung zum 15. September 2025 zur Co-Geschäftsführerin ernannt

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

EURO BAEHREL :

- En date du 23 mai 2025, la société AGRO RHIN a demandé la résiliation du bail commercial relatif aux locaux sis 10 rue du Périgord 68270 WITTENHEIM. La résiliation est effective au 23 décembre 2025. L'établissement secondaire a été radié.
- Le mandat de la société IN EXTENSO STRASBOURG-NORD, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, l'Associée Unique a décidé de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de six exercices, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2025

BASSET :

- Les mandats de la société SADEC, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES B.L.V, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société dispose d'un co-commissaire aux comptes titulaires, l'Associée Unique a décidé en date du 11 août 2025 de ne pas renouveler lesdits mandats.
- En date du 30 septembre 2025, l'associée unique a nommé Monsieur Gwenaël MARCHADOUR en qualité de co-directeur général, en remplacement de Monsieur Jean-Michel BASSET.

AGRO RHIN IMMOBILIER :

- Acquisition du site de MUESPACH le 24 janvier 2025 ;
- Nomination de Denis BAUMANN le 1er juillet 2025 en qualité de co-directeur général ;
- Lancement du projet d'extension du site de Sillery dont la livraison est planifiée sur 2026 ;

EURO BAEHREL:

- Am 23. Mai 2025 hat die Gesellschaft AGRO RHIN die Kündigung des gewerblichen Mietvertrags für die Räumlichkeiten in der Rue du Périgord 10, 68270 WITTENHEIM, beantragt. Die Kündigung tritt am 23. Dezember 2025 in Kraft. Die Zweigniederlassung wurde gelöscht.
- Da das Mandat der Gesellschaft IN EXTENSO STRASBOURGNORD, des amtierenden Wirtschaftsprüfers, auslief, beschloss die Alleingeschafterin auf der ordentlichen Hauptversammlung am 30. Juni 2025, dieses Mandat für einen weiteren Zeitraum von sechs Geschäftsjahren zu verlängern.

BASSET:

- Da die Mandate der Gesellschaft SADEC als ordentliche Rechnungsprüferin und der Gesellschaft SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES B.L.V. als stellvertretende Rechnungsprüferin abgelaufen sind und nachdem festgestellt wurde, dass die Gesellschaft über einen ordentlichen Mitrechnungsprüfer verfügt, hat die Alleingeschafterin am 11. August 2025 beschlossen, die genannten Mandate nicht zu verlängern.
- Am 30. September 2025 hat die Alleingeschafterin Herrn Gwenaël MARCHADOUR zum stellvertretenden Geschäftsführer ernannt, als Nachfolger von Herrn Jean-Michel BASSET

AGRO RHIN IMMOBILIER:

- Erwerb des Standorts MUESPACH am 24. Januar 2025;
- Ernennung von Denis BAUMANN zum 1. Juli 2025 zum stellvertretenden Generaldirektor;
- Start des Projekts zur Erweiterung des Standorts Sillery, dessen Fertigstellung für 2026 geplant ist;

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

- Par ailleurs, la société a engagé, un programme de rénovation du bâtiment situé sur l'ancien site de Carcassonne (11), sis 255, rue Gérard DESARGUE. La livraison étant intervenu sur le mois de juillet 2025

AGRO RHIN :

En date du 22 décembre 2025, l'associée unique a mis fin par anticipation au mandat de co-directeur général de Monsieur Sven Heiko SCHÄFER et a décidé de ne pas le remplacer

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

EURO BAEHREL :

La société AGRO RHIN IMMOBILIER a signé en date du 2 février 2026 un contrat de bail commercial avec la société EURO BAEHREL portant sur les locaux sis 3 rue de la Gare 68640 MUESPACH-LEHAUT, pour une durée de 9 années allant du 24 janvier 2025 au 23 janvier 2034

BASSET :

- La société AGRO RHIN IMMOBILIER livrera l'extension du bâtiment de SILLERY (51) sur le mois d'avril 2026 ;
- A compter du mois de mai 2026, la société BASSET intègre le fonds de commerce de la société « EURL MAT VERT », société à responsabilité limitée à associé unique au capital de € 10.000.-, dont le siège social est situé à 51500 SILLERY, rue Jean Monnet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 831 487 756, en application du protocole de cession signé le 28 mai 2024 qui prévoyait une entrée en jouissance différée.

- Darüber hinaus hat das Unternehmen ein Sanierungsprogramm für das Gebäude am ehemaligen Standort in Carcassonne (11), 255, rue Gérard DESARGUE, in Angriff genommen. Die Fertigstellung erfolgte im Juli 2025.

AGRO RHIN:

Mit Wirkung vom 22. Dezember 2025 hat die alleinige Gesellschafterin das Mandat von Herrn Sven Heiko SCHÄFER als Co-Geschäftsführer vorzeitig beendet und beschlossen, ihn nicht zu ersetzen

Wichtige Ereignisse seit dem Jahresabschlussstichtag

EURO BAEHREL:

Die Gesellschaft AGRO RHIN IMMOBILIER hat am 2. Februar 2026 einen gewerblichen Mietvertrag mit der Gesellschaft EURO BAEHREL über die Räumlichkeiten in der Rue de la Gare 3, 68640 MUESPACHLEHAUT, mit einer Laufzeit von 9 Jahren vom 24. Januar 2025 bis zum 23. Januar 2034 unterzeichnet

BASSET :

- Die Gesellschaft AGRO RHIN IMMOBILIER wird die Erweiterung des Gebäudes in SILLERY (51) im April 2026 fertigstellen;
- Ab Mai 2026 übernimmt die Firma BASSET den Geschäftsbetrieb der Firma „EURL MAT VERT“, einer Einpersonengesellschaft mit beschränkter Haftung und einem Kapital von 10.000 €. -, mit Sitz in 51500 SILLERY, Rue Jean Monnet, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von REIMS unter der Nummer 831 487 756, in Anwendung des am 28. Mai 2024 unterzeichneten Übertragungsprotokolls, das einen aufgeschobenen Nutzungsbeginn vorsah.

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

AGRO RHIN IMMOBILIER :

La société AGRO RHIN IMMOBILIER a conclu avec la société EURO BAEHREL en date du 2 février 2026 un bail commercial concernant les locaux sis 3 rue de la Gare 68640 MUESPACH, pour une durée de 9 années allant du 24 janvier 2025 au 23 janvier 2034.

AGRO RHIN

Changement d'associé : Raiffeisen Technik Rhein-Main GmbH le 4 mars 2026 avec effet au 1er janvier 2026

Activités en matière de recherche développement

De par son activité, notre groupe n'a pas engagé de dépenses R&D.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

La société poursuit ses activités conformément à son objet social, en particulier dans l'accompagnement du développement, de la croissance et de la structuration de ses participations.

Ces dernières demeurent exposées à un environnement de marché en net recul, ayant pesé de manière significative sur les volumes constatés au premier trimestre.

Dans un contexte économique peu porteur, il demeure à ce stade difficile d'identifier les signes d'un redressement dans un court terme.

AGRO RHIN IMMOBILIER:

Die Gesellschaft AGRO RHIN IMMOBILIER hat am 2. Februar 2026 mit der Gesellschaft EURO BAEHREL einen gewerblichen Mietvertrag über die Räumlichkeiten in der Rue de la Gare 3, 68640 MUESPACH, mit einer Laufzeit von 9 Jahren vom 24. Januar 2025 bis zum 23. Januar 2034 abgeschlossen

AGRO RHIN

Wechsel des Gesellschafters: Raiffeisen Technik Rhein-Main GmbH am 4. März 2026 mit Wirkung zum 1. Januar 2026

Tätigkeit im Bereich Forschung und Entwicklung

Aufgrund ihrer Tätigkeit hat unsere Gruppe keine Ausgaben für Forschung und Entwicklung getätigt.

Voraussichtliche Entwicklung und Zukunftsperspektiven

Das Unternehmen setzt seine Geschäftstätigkeit gemäß seinem Gesellschaftszweck fort, insbesondere bei der Begleitung der Entwicklung, des Wachstums und der Strukturierung seiner Beteiligungen.

Diese sind weiterhin einem deutlich rückläufigen Marktumfeld ausgesetzt, was sich erheblich auf die im ersten Quartal verzeichneten Volumina ausgewirkt hat.

Vor dem Hintergrund eines wenig vielversprechenden wirtschaftlichen Umfelds ist es zum jetzigen Zeitpunkt schwierig, Anzeichen für eine kurzfristige Erholung zu erkennen.

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

Face cet environnement contraint, la société poursuit la mise en œuvre des actions nécessaires pour atténuer l'incidence de ces facteurs sur son activité.

A noter que sur un horizon de 6 et de 12 mois glissants, le groupe affiche des performances de prise de commandes en progression.

Prise de participation :

Néant.

RESULTAT – AFFECTATION

Examen des comptes et résultat

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat appellent les remarques suivantes :

L'actif immobilisé s'élève à 17 248 432 € et les écarts d'acquisition totalisent 8 079 427 €.

Angeichts dieses schwierigen Umfelds setzt das Unternehmen die Umsetzung der notwendigen Maßnahmen fort, um die Auswirkungen dieser Faktoren auf seine Geschäftstätigkeit abzumildern.

Es ist anzumerken, dass die Gruppe über einen gleitenden 6- und 12-Monats-Zeitraum hinweg einen Anstieg der Auftragseingänge verzeichnet.

Neuaufnahme von Beteiligungen :

Keine.

GEWINN - VERWENDUNG

Prüfung des Jahresabschlusses

Wir werden Ihnen den Jahresabschluss, welchen wir Ihnen zur Feststellung vorlegen und welcher gemäß den von dem Gesetz vorgesehenen regeln der Darstellung und den Methoden der Bewertung erstellt wurde, in Einzelheiten darstellen.

Die Regeln und Methoden der Erstellung des Jahresabschlusses sind identisch mit denen, welche für die vorangegangenen Geschäftsjahre zugrunde gelegt wurden.

Die Hauptpunkte des Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung rufen folgenden Anmerkungen hervor:

Das Anlagevermögen beträgt 17 248 432 € und der Goodwill 8 079 427 €.

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

L'actif circulant se totalise à 62 213 021 €, dont notamment les stocks à hauteur de 38 089 476 €, les créances Clients pour 17 492 331 €, les autres créances pour 5 491 834 € ainsi que la trésorerie pour 1 139 380 €.	Das laufende Vermögen beträgt 62 213 021 €, einschließlich insbesondere Vorräte in Höhe von 38 089 476 €, Forderungen und Leistungen in Höhe von 17 492 331 €, sonstige Forderungen in Höhe von 5 491 834 € und Zahlungsmittel im Höhe von 2 487 153 €.
Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la société s'élevait à 79 461 453 €.	Am 31.12.2025 betrug die Gesamtbilanz der Gesellschaft 79 461 453 €.
Les capitaux propres s'élèvent à 17 503 637 € et les intérêts minoritaires à 0 €.	Das Eigenkapital beträgt 17 503 637 € und die Minderheitsanteile 0 €.
Les provisions pour risques et charges se montent à 858 071 € dont 354 161 € d'indemnités de fin de carrière.	Die Rückstellungen für Risiken und Kosten belaufen sich auf 858 071 €, einschließlich 354.161 € für Entschädigungen am Ende der Karriere.
Les dettes concernent notamment les banques pour 30 716 523 €, les autres dettes pour 6 550 240 €, ainsi que les fournisseurs pour 23 832 982 €.	Die Verbindlichkeiten betreffen insbesondere Verbindlichkeiten gegenüber Banken in Höhe von 30.716.523 €, sonstige Verbindlichkeiten in Höhe von 6.550.240 € sowie Verbindlichkeiten gegenüber Lieferanten in Höhe von 23.832.982 €.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 126 162 589 €.	Während des am 31.12.2025 abgeschlossenen Geschäftsjahres belief sich der Umsatz auf 126 162 589 €.
Le montant des charges de personnel s'élève à 13 716 125 €.	Die Personalkosten belaufen sich auf 13 16 125 €.
L'effectif moyen de l'ensemble des sociétés consolidées s'élève à 200 personnes.	Die durchschnittliche Mitarbeiterzahl aller konsolidierten Unternehmen betrug 200 Personen.
Le montant des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions s'élève à 3 788 003 €.	Die Zuführungen zu Abschreibungen, Wertminderungen und Rückstellungen belaufen sich auf 3.788.003 €.
Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 127 310 425 €.	Die Betriebsaufwendungen des Geschäftsjahrs beliefen sich auf 127 310 425 €.

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 171 196 €.

Compte tenu d'un résultat financier de -1 633 480 €, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 340 764 €.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 770 € et de l'impôt sur les sociétés de 197 721 €, le résultat net s'élève à 340 765 €.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés intègrent les comptes de toutes les sociétés contrôlées, directement ou indirectement, par le Groupe au 31 décembre 2025.

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50 % par la société AGRO RHIN S.A.S. sont intégrées globalement.

Das Betriebsergebnis beträgt für das Geschäftsjahr 2 171 196 €.

Unter Berücksichtigung des Finanzergebnisses in Höhe von -1 633 480 €, beträgt das laufende Ergebnis vor Steuern 340 764 €.

Nach Berücksichtigung des außerordentlichen Ergebnisses (770 €) und der Körperschaftsteuer (197 721 €) beträgt das Nettoergebnis 340 765 €.

GELTUNGSBEREICH DER KONSOLIDIERUNG

Der Konzernabschluss enthält die Abschlüsse aller Unternehmen, die zum 31. Dezember 2025 direkt oder indirekt vom Konzern kontrolliert werden.

Unternehmen, die direkt oder indirekt zu mehr als 50 % von AGRO RHIN S.A.S. kontrolliert werden, sind vollständig konsolidiert.

Paraphe
JT

Paraphe
MM

DS
DB

Dénomination sociale et siège	Statuts Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
AGRO RHIN SAS SAS 5 rue des Prés N° Siret 830890067 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
MANAGER SAS SAS 60 AVENUE DU CHASSELAS N° Siret 352047419 82200 MOISSAC	Pas de changement	100,00	100,00	IG
AGRO RHIN IMMOBILIER SAS SAS 5 rue des prés N° Siret 833605579 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
EURO BAEHREL SAS SAS 5 rue des Prés N° Siret 31133757000056 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
SERMA SAS 8 RUE DES CHENES N° Siret 31133757000056 67670 MOMMENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
BASSET SAS SSU 4 RUE DES HERBUES N° Siret 419830732 10110 POLISOT	Pas de changement	100,00	100,00	IG

Paraphe

JT

Paraphe

MM

DS

DB

ENDETTEMENT

L'endettement total du groupe évolue de 71 667 600 € à 61 099 745 €.

MARLENHEIM, le 8 avril 2026

Monsieur Jean-Claude TOULET
Le Président

Signé par :

D28E1CF35B12487...

Monsieur Jean-Marc MOTHU
Co-directeur général

Signé par :

4CFEB3065BFF481...

Monsieur Denis BAUMANN
Co-directeur général

DocuSigned by:

AB2619906B6D4F6...

VERSCHULDUNG

Die Gesamtverschuldung des Konzerns stieg von 71 667 600 € auf 61 099 745 €.


MARLENHEIM, de 8. April 2026

Herr Jean-Claude TOULET
Der Vorsitzende

Signé par :

D28E1CF35B12487...

Herr Jean-Marc MOTHU
Co-Generaldirektor

Signé par :

4CFEB3065BFF481...

Herr Denis BAUMANN
Co-Generaldirektor

DocuSigned by:

AB2619906B6D4F6...

GROUPE AGRO RHIN
Projet Comptes consolidés au 31/12/2025

Copie certifiée
conforme

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles <i>dont écart d'acquisition</i>	8 438 005 8 079 427	271 599	8 166 406 8 079 427	8 207 911 8 079 427
Immobilisations corporelles	14 444 193	5 638 910	8 805 283	7 428 232
Immobilisations financières	276 743	0	276 743	275 201
Titres mis en équivalence				
Actif immobilisé	23 158 941	5 910 509	17 248 432	15 911 344
Stocks et en-cours	40 320 445	2 230 969	38 089 476	42 575 409
Créances clients et comptes rattachés	18 073 868	581 537	17 492 331	17 570 467
Autres créances et comptes de régularisation	5 491 834		5 491 834	11 988 292
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 139 380		1 139 380	2 487 153
Actif circulant	63 549 860	2 812 506	62 213 021	74 621 321
Total actif	88 708 801	8 723 015	79 461 453	90 532 665

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital	12 700 000	12 700 000
Primes		
Réserves et résultat consolidés	4 803 637	5 362 922
Autres		
Capitaux propres - Parts du groupe	17 503 637	18 062 922
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions	858 071	802 143
Emprunts et dettes financières	30 716 523	28 647 668
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 832 982	32 279 104
Autres dettes et comptes de régularisation	6 550 240	10 740 828
Dettes	61 099 745	71 667 600
Total Passif	79 461 453	90 532 665

GROUPE AGRO RHIN
Projet Comptes consolidés au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	126 162 589	127 988 624
Autres produits d'exploitation	3 319 032	2 579 323
Achats consommés	102 470 777	102 955 767
Charges de personnel	13 716 125	14 008 962
Autres charges d'exploitation	6 718 082	7 683 788
Impôts et taxes	617 438	533 941
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 788 003	3 036 033
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisitions	2 171 196	2 349 456
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisitions	2 171 196	2 349 456
Charges et produits financiers	-1 633 480	-2 259 585
Charges et produits exceptionnels	770	19 253
Impôts sur les résultats	197 721	-44 879
Résultat net des entités intégrées	340 765	154 003
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	340 765	154 003
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	340 765	154 003
Résultat par action	0,26832	0,12126
Résultat dilué par action	0,26832	0,12126



AGRO RHIN
Société par Actions Simplifiée
5, rue des Prés
67520 MARLENHEIM

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2025



AGRO RHIN

Société par Actions Simplifiée
5, rue des Prés
67520 MARLENHEIM

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AGRO RHIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable dans le cadre de la première application des règlements ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers et ANC 2024-05.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Écarts d'évaluation et d'acquisition**

Les écarts d'évaluation et d'acquisition font l'objet d'un commentaire concernant leur montant et leur traitement dans la note 5. « Écarts d'évaluation et d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux sur ce point ont consisté à valider les calculs justifiant les montants comptabilisés, leur traitement en matière d'amortissement ou de dépréciation ainsi que la pertinence de l'information fournie dans l'annexe à ce titre.

- **Stocks**

La note 13. « Stocks » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et de dépréciation des stocks.

Nous nous sommes assurés sur ce point du caractère approprié des méthodes utilisées, de la correcte évaluation et comptabilisation des stocks bruts et des provisions de l'exercice ainsi que de la pertinence des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

In Extenso



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Schiltigheim et Strasbourg, le 24 avril 2026.

Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD

DocuSigned by:
Gérard STRASSER In extenso
69224DF6F0AB48D...

Gérard STRASSER

DMS AUDIT

DocuSigned by:
Merlet Sophie
5BA6041995244B5...

Sophie MERLET

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	8 438 005	271 599	8 166 406	8 207 911
<i>dont écarts d'acquisition positifs</i>	<i>8 079 427</i>		<i>8 079 427</i>	<i>8 079 427</i>
Immobilisations corporelles	14 444 193	5 638 910	8 805 283	7 428 232
Immobilisations financières	276 743	0	276 743	275 201
Titres mis en équivalence				
Actif immobilisé	23 158 941	5 910 509	17 248 432	15 911 344
Stocks et en-cours	40 320 445	2 230 969	38 089 476	42 575 409
Créances clients et comptes rattachés	18 073 868	581 537	17 492 331	17 570 467
Autres créances et comptes de régularisation	5 491 834		5 491 834	11 988 292
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 139 380		1 139 380	2 487 153
Actif circulant	65 549 860	2 812 506	62 213 021	74 621 321
Total actif	88 708 801	8 723 015	79 461 453	90 532 665

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital	12 700 000	12 700 000
Primes		
Réserves et résultat consolidés	4 803 637	5 362 922
Autres		
Capitaux propres - Parts du groupe	17 503 637	18 062 922
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions	858 071	802 143
Emprunts et dettes financières	30 716 523	28 647 668
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 832 982	32 279 104
Autres dettes et comptes de régularisation	6 550 240	10 740 828
<i>dont écarts d'acquisition négatifs</i>		
Dettes	61 099 745	71 667 600
Total Passif	79 461 453	90 532 665

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	126 162 589	127 988 624
Autres produits d'exploitation	3 319 032	2 579 323
Achats consommés	102 470 777	102 955 767
Charges de personnel	13 716 125	14 008 962
Autres charges d'exploitation	6 718 082	7 683 788
Impôts et taxes	617 438	533 941
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 788 003	3 036 033
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisitions	2 171 196	2 349 456
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux intentités intégrées		
Reprises des écarts d'acquisitions négatifs liés aux entités intégrées		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisitions	2 171 196	2 349 456
Charges et produits financiers	-1 633 480	-2 259 585
Charges et produits exceptionnels	770	19 253
Impôts sur les résultats	197 721	-44 879
Résultat net des entités intégrées	340 765	154 003
Résultat net lié aux entités mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	340 765	154 003
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	340 765	154 003
Résultat par action	0,26832	0,12126
Résultat dilué par action	0,26832	0,12126

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat.

Les informations chiffrées sont exprimées en euros, sauf indications contraires.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu de modifications juridiques, de variation du périmètre ou des taux de détentions au courant de l'année 2025.

CHANGEMENT DE METHODES

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis conformément aux dispositions du règlement comptable ANC 2020-01, modifié par les nouvelles réglementations comptables introduite par les règlements :

- ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général,
- ANC 2024-05, qui modifie le règlement ANC n° 2020-01, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces réformes ont conduit à un changement de méthodes comptables dans les comptes consolidés, notamment en matière de :

- ANC 2022-06 : suppression de la technique des transferts de charges, de redéfinition du résultat exceptionnel et d'adaptation des plans de comptes ;
- ANC 2024-05 : modification de la présentation des écarts d'acquisitions négatifs et des résultats des entités mises en équivalence.

Ces modifications ont été appliquées de manière prospective. Elles n'ont pas d'incidence sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2024.

Les principaux impacts résultant de la suppression des transferts de charges sont résumés dans le tableau ci-après.

Résumé reclassement rubrique 7910 en 2025

Rubrique du compte de résultat consolidé	2025	2024
Chiffre d'affaires	987 897	817 186
Autres produits d'exploitation	17 820	57 614
Charges de personnel	594 270	622 225
	1 599 987	1 497 025

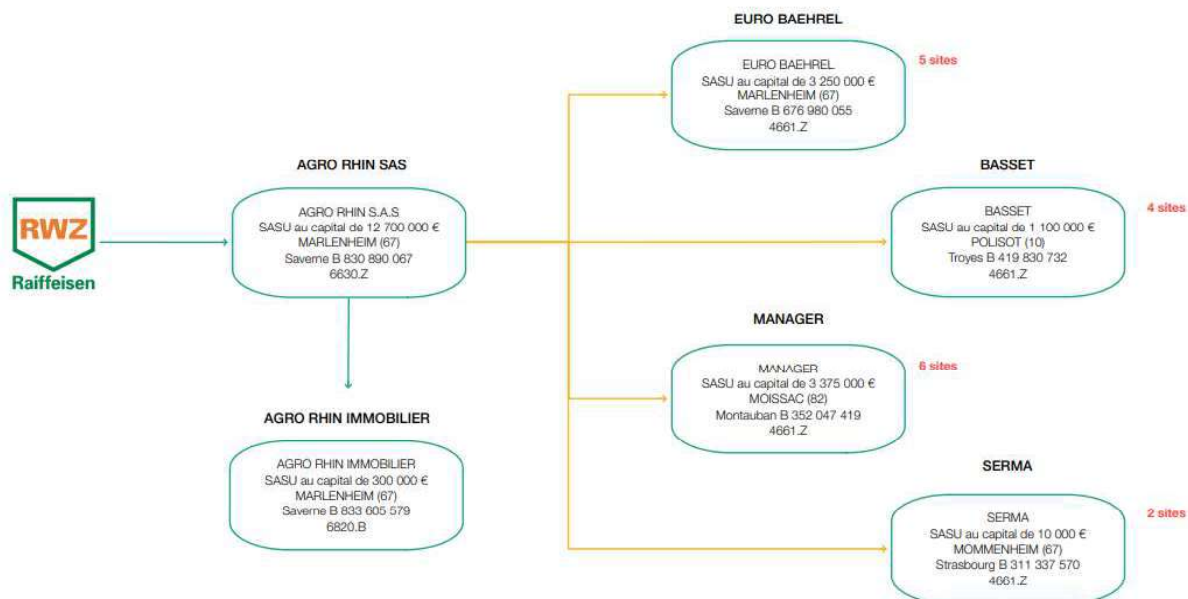
L'impact en matière de reclassement des produits et charges exceptionnels n'étant pas significatif, il n'a pas été établi de tableau pour ces impacts.

GROUPE AGRO RHIN

Comptes consolidés au 31/12/2025

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

1. Organigramme du groupe au 31/12/2025



GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

2. Périmètre de consolidation 2024

Dénomination sociale et siège	Statuts Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
AGRO RHIN SAS SAS 5 rue des Prés N° Siret 830890067 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
MANAGER SAS SAS 60 AVENUE DU CHASSELAS N° Siret 352047419 82200 MOISSAC	Pas de changement	100,00	100,00	IG
AGRO RHIN IMMOBILIER SAS SAS 5 rue des prés N° Siret 833605579 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
EURO BAEHREL SAS SAS 5 rue des Prés 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
SERMA SAS 8 RUE DES CHENES N° Siret 31133757000056 67670 MOMMENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
BASSET SAS SSU 4 RUE DES HERBUES N° Siret 419830732 10110 POLISOT	Pas de changement	100,00	100,00	IG

Remarque :

La société EURO AGRAR SAS détenue à 100 % au 31/12/2023, a été absorbée par BAEHREL AGRI SAS au 01/01/2024. Cette dernière a alors changé sa dénomination sociale pour EURO BAEHREL SAS.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

3. Périmètre de consolidation 2025

Dénomination sociale et siège	Statuts Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
AGRO RHIN SAS SAS 5 rue des Prés N° Siret : 830890067 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
MANAGER SAS SAS 60 AVENUE DU CHASSELAS N° Siret : 352047419 82200 MOISSAC	Pas de changement	100,00	100,00	IG
AGRO RHIN IMMOBILIER SAS SAS 5 rue des prés N° Siret : 833605579 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
EURO BAEHREL SAS SAS 5 rue des Prés 67520 MARLENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
SERMA SAS 8 RUE DES CHENES N° Siret : 31133757000056 67670 MOMMENHEIM	Pas de changement	100,00	100,00	IG
BASSET SAS SSU 4 RUE DES HERBUES N° Siret : 419830732 10110 POLISOT	Pas de changement	100,00	100,00	IG

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes individuels au 31 décembre.

2. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables (hors impacts des règlements ANC 2022-06 et ANC 2024-05 détaillés au paragraphe « changements de méthodes »).

3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives concernent notamment l'évaluation des dépréciations d'actifs et de provisions.

4. Opérations internes (« Intercos »)

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

Les profits dégagés sur les cessions intra-groupe d'immobilisations sont non applicables.

Les dividendes versés à l'intérieur du groupe sont neutralisés.

5. Écarts d'évaluation et d'acquisition

❖ **Écarts d'évaluation**

Les écarts d'évaluation représentent la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Le seul écart d'évaluation constaté dans ces comptes concerne l'immeuble de Monferran et a été constaté dans le cadre de l'acquisition de MANAGER.

Terrain & immeubles valorisés à 1 200 K€ soit un écart d'évaluation net de 729 K€ au 31.12.2025 générant un impôt différé passif de 182 K€.

Actuellement, les comptes ne comprennent pas d'autres écarts d'évaluation à l'exception des retraitements de consolidation ; la totalité des écarts de première consolidation ayant été inscrits en écarts d'acquisition.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

❖ **Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre les coûts d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de la juste valeur identifiée à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisitions ont été déterminés en comparant le prix d'acquisition des titres à la quote-part des éléments suivants :

- capitaux propres à la fin de la situation intermédiaire précédent la prise de participation (diminués le cas échéant du dividende distribué durant l'exercice de prise de participation s'il a encore été attribué en totalité aux cessionnaires dans le cadre de l'acte d'acquisition),
- provision indemnité de fin de carrière,
- impôt différé actif correspondant à la provision IFC ci-dessus,
- impôts différés actifs sur les décalages temporaires,
- impôts différés actifs sur les déficits fiscaux
- écart d'évaluation net de l'impôt différé passif correspondant

Par ailleurs, le cas échéant, l'écart d'acquisition a été minoré de la totalité des deux éléments suivants :

- dividende encaissé l'exercice de la prise de participation, car pris en compte pour déterminer le prix des titres acquis.

- montant de l'écart d'acquisition et du cumul des amortissements pratiqués sur ce-dernier à la clôture de l'exercice précédent, dans le cas d'un nouvel écart d'acquisition suite à une augmentation de la participation.

Les plus-values internes sur les cessions de fonds de commerce sont le cas échéant éliminées.

Les fonds de commerces figurant à l'actif des bilans des sociétés du groupe ne constituant pas des actifs identifiables sont assimilables à des écarts d'acquisition ; ils font ainsi l'objet des retraitements suivants dans les comptes consolidés :

- présentation dans l'actif incorporel
- test de dépréciation selon une méthode homogène à celle des écarts d'acquisition.

Le montant global des écarts d'acquisition est resté stable à 8 079 427 €.

❖ **Amortissement – Dépréciation**

Compte tenu du règlement ANC n°2015-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, l'amortissement des écarts d'acquisition n'est plus constaté.

La société pratique annuellement un test de dépréciation par entité juridique consolidée selon la méthode de valorisation de l'institut des commissaires aux comptes allemand (IDW) fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie nets futurs.

Ce test ne s'applique qu'à compter du deuxième exercice d'appartenance de la filiale au groupe. Le groupe considère qu'aucun changement raisonnable d'hypothèse clé n'aurait d'incidence significative sur l'évaluation actuelle des écarts d'acquisition. La réalisation de ce test de dépréciation n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

6. Tableau des flux de trésorerie

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

* les flux d'exploitation comprennent :

- la somme du résultat d'exploitation des sociétés intégrées, ajustée du résultat exceptionnel et de l'impôt des sociétés payé et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises ;
- les variations du besoin en fonds de roulement, sont présentées y compris l'effet des changements de périmètre.

* les flux d'investissements comprennent :

- les acquisitions d'immobilisation
- la valeur des titres de participation corrigée des frais d'acquisition nets de fiscalité différé et diminués de la trésorerie d'ouverture des sociétés respectives.

* les flux de financements regroupent les opérations de financement du groupe.

* les disponibilités et quasi-disponibilités nettes sont définies comme étant le montant des postes du bilan « Disponibilités », et « Valeurs mobilières de placement », diminué des postes « Banques créditrices ».

7. Fiscalité différée

Les impôts différés résultent notamment des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (non significatifs), des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est entériné par un texte de loi.

Les créances d'impôt différé résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable et dans un délai raisonnable.

Ainsi, la possibilité de traduire dans les comptes consolidés une créance d'impôt reste limitée par les recommandations édictées par le règlement 99-02.

8. Crédit-bail

Les acquisitions significatives d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur coût de revient d'origine et amortis suivant le plan d'amortissement des immobilisations corporelles de même nature (application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06).

La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée au passif.

Les financements en cours au 31/12/2020 avaient été jugés d'une importance non significative et n'avaient, de ce fait, pas été retraités.

En application du règlement ANC 2020-01, il a été procédé pour la première fois en 2021 au retraitement des contrats de leasing en cours au 31/12/2021.

L'impact de ce premier retraitement des leasing antérieurs sur les réserves a été non significatif.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

9. Frais de recherche et développement

De par son activité, notre groupe n'a pas engagé de dépenses R&D.

10. Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent des logiciels et des licences informatiques : ces éléments sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

Pour les écarts d'acquisition et les fonds de commerce et malis de Tup (transmission universelle du patrimoine) se référer au point 5 ci-avant.

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), hors frais financiers intercalaires.

Elles sont reprises pour les montants figurant dans les comptes sociaux des sociétés intégrées (à l'exception de l'écart d'acquisition sur l'immeuble Monferran évoqué ci-avant).

Les amortissements économiques sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation probables. Ils sont calculés sur la valeur des immobilisations ramenée au coût historique. Les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation anticipée.

12. Immobilisations financières

Ce poste comprend pour l'essentiel des dépôts et cautionnements.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des immobilisations financières à leur valeur d'usage.

13. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks est calculée par différence entre les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation.

Au 31/12/2025, le montant des stocks ainsi valorisés s'élève à 40 320 445 € brut et 2 230 969 € de provisions à la fois sur les matériels (notamment d'occasion) ainsi que sur les pièces de rechange.

14. Clients et autres créances

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant des dépréciations destinées à les ramener à leur valeur actuelle. Une dépréciation est enregistrée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement lié à un retard de règlement ou un litige sur la prestation fournie.

Au 31/12/2025, une provision d'un montant de 581 537 € a ainsi été constituée.

A compter des exercices ouverts le 01/01/2024, le groupe applique une provision forfaitaire sur les créances clients. Selon la norme du groupe, le taux de la provision pour dépréciation s'élève à 0,60% des créances hors groupe et hors dépréciations pour clients douteux déjà constituées.

La provision forfaitaire s'est élevée à 77 959 €.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

15. Frais d'émission des emprunts

Pas de frais d'émission d'emprunts répartis sur la durée de l'emprunt.

16. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont valorisées à leur valeur historique.

Un test de valorisation basé sur la valeur de réalisation des valeurs mobilières est réalisé et au besoin une provision pour dépréciation est constituée.

17. Provisions pour risques et charges

Elles comprennent :

- Les provisions pour litiges,
- Les provisions pour risques,
- Les provisions pour indemnités de fin de carrière,
- Les écarts d'acquisition négatifs.
- Les impôts différés passifs

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels le groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques et charges ne font l'objet d'aucun retraitement spécifique dans les comptes consolidés. Conformément à l'article 212-3 du Règlement 00-06 du CRC, les provisions pour risques et charges correspondent à des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture.

Pas d'écart d'acquisition négatif au 31/12/2025.

18. Engagements de retraite et assimilés

Sur les sociétés du groupe, le montant des engagements de retraite a été calculé suivant la méthode « rétrospective ».

Les engagements de retraite sont calculés selon les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité : TG 05
- Taux d'actualisation : 3,90 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2 %
- Taux de rotation : propre à chaque société
- Âge de départ à la retraite : 65 ans

L'engagement total calculé au 31/12/2025 se monte à 511 481 € qui diminué des 181 788 € couvert par des fonds externalisés a donné lieu à une provision de 354 161 €.

S'agissant de contrats propres à chaque société, il n'a pas été tenu compte pour le calcul des provisions de l'excédent de fonds d'assurance d'une des sociétés soit 25 721 €.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

19. Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés correspond à l'impôt exigible, sous déduction éventuelle des impôts afférents aux reports en arrière des déficits et crédits recherche et crédit d'impôt mécénat.

L'impôt différé est calculé société par société, en prenant en compte les retraitements de consolidation et les différences temporaires.

Le taux d'impôt différé retenu au 31/12/2025 est resté fixé à 25,00 %.

L'option pour le régime d'intégration fiscale a été renouvelé le 22 décembre 2025 pour la société mère et l'ensemble des filiales.

Les filiales comptabilisent leur impôts comme si elles étaient imposées séparément et la société tête de groupe constate les produits ou charges résultant de ce régime fiscal.

Les créances d'impôts différés de 159 K€ sur les déficits fiscaux proviennent ainsi des seuls déficits d'avant intégration fiscale encore utilisables par les sociétés intégrées.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE

1.Écarts d'acquisition & amortissement des Fonds de Commerce

Sociétés	Méthode consolidat.	Valeur d'origine				Amortissements				Valeur nette 31/12/2025
		Antérieur.	Var périm	Cessions	31/12/2025	Antérieur.	Var périm	Dotat.	Cumul	
Ecart d'acquisition positif										
MANAGER SAS	IG	1 054 475			1 054 475				0	1 054 475
Acquisition titres 12/2017										
AGRO RHIN IMMOBILIER SASU	IG	0			0				0	0
Sté créé par AGRO RHIN 11/2017										
BAEHREL AGRI SAS	IG	2 528 398			2 528 398				0	2 528 398
Acquisition titres 09/2019										
2024 rajout ec acqu EURO AGRAR										
SERMA SAS 05/20	IG	2 179 048			2 179 048				0	2 179 048
Acquisition titres 05/2020										
BASSET SAS	IG	1 437 627			1 437 627				0	1 437 627
Acquisition titres										
Sous-total Ecart Acquisition		7 199 547	0	0	7 199 547	0	0	0	0	7 199 547
Fonds de commerce et malis TUP										
MANAGER	IG									
FDC Reveloise 01/19		517 092			517 092				0	517 092
FDC Beauvais 01/19		27 000			27 000				0	27 000
AGRO RHIN IMMOBILIER	IG								0	0
Néant									0	0
BAEHREL AGRI SAS	IG								0	0
Fonds de commerce		18 295			18 295				0	18 295
SERMA SAS 05/20	IG	3 049			3 049				0	3 049
Fonds de commerce									0	0
BASSET SAS	IG								0	0
Acquisition TSM en 2024		314 442			314 442				0	314 442
Sous-total FDC		879 878	0	0	879 878	0	0	0	0	879 878
Total EA + Fonds de commerce		8 079 425	0	0	8 079 425	0	0	0	0	8 079 425

MANAGER SAS	IG	1 598 567	0	0	1 598 567	0	0	0	0	1 598 567
AGRO RHIN IMMOBILIER SASU	IG	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BAEHREL AGRI SAS	IG	2 546 693	0	0	2 546 693	0	0	0	0	2 546 693
SERMA SAS 05/20	IG	2 182 097	0	0	2 182 097	0	0	0	0	2 182 097
BASSET SAS	IG	1 752 069	0	0	1 752 069	0	0	0	0	1 752 069
		8 079 425	0	0	8 079 425	0	0	0	0	8 079 425

Pas d'écarts d'acquisition négatif au 31/12/2025.

Aucune dépréciation n'a été jugée nécessaire sur la base des tests de dépréciations réalisés au 31/12/2025.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

Actifs Immobilisés	A l'ouverture	Correction SAN	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	395 329	0	7 961	-44 717	358 573
Immobilisations corporelles	12 579 657	6 362	2 058 324	-200 269	14 444 074
Immobilisations financières	275 199	0	2 264	-720	276 743
<i>dont leasing</i>	<i>595 187</i>	<i>6 362</i>	<i>0</i>	<i>-86 310</i>	<i>515 239</i>

Le détail des amortissements est le suivant :

Amortissements	A l'ouverture	Correction SAN	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	266 840	0	46 623	-41 869	271 594
Immobilisations corporelles	5 151 427	3 859	666 039	-182 534	5 638 791
<i>dont leasing</i>	<i>363 386</i>	<i>3 859</i>	<i>94 596</i>	<i>-77 209</i>	<i>384 632</i>

Amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

	Durée d'amortissement
Concessions , logiciels et brevets	5 ans
Agencement des terrains	50 ans
Constructions	10 à 50 ans
Agencements des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Installat° générales et agcts divers	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

3. Immobilisations financières

Elles concernent essentiellement des dépôts et cautionnement versés au titre des locaux.

4. Titres mis en équivalence

Aucune société ne fait l'objet d'une mise en équivalence.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

5. Stocks

Stock	31/12/2025	31/12/2024
Stock	40 320 445	45 048 234
Dépréciation	2 230 969	2 472 825
Stock net	38 089 476	42 575 409

6. Clients et comptes rattachés

	31/12/2025		
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Créances clients	18 073 868	17 251 052	822 816
Dépréciation	-581 537		-581 537
Total créances clients nettes	17 492 331	17 251 052	241 279

7. Autres créances

	31/12/2025		
	Total	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Avances et acomptes fournisseurs	493 389	493 389	
Créances sociales	36 862	36 862	
Créances fiscales dont impôts différés actifs	963 895 0	439 562	524 333
Autres créances	3 355 014	3 355 014	
Total autres créances	4 849 160	4 324 827	524 333
Charges constatées d'avance	642 674	642 674	
Total créances	5 491 834	4 967 501	524 333

8. Impôts différés actifs

Les impôts différés actifs nets s'analysent comme suit :

Ventilation des impôts différés par nature	31/12/2025	31/12/2024
IDA sur déficits fiscaux	159 232	159 233
IDA sur décalage temporaires	43 625	42 985
IDA sur neutralisation PV sur cession interco	199 084	199 085
IDA sur provision indemnités de retraite	88 541	93 333
IDA sur retraitement des leasing	1 075	461
IDA sur frais acqu titres	32 776	32 777
Total impôts différés actifs nets	524 333	527 874

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

9. Charges constatées d'avance

Toutes les charges constatées d'avance sont liées principalement à l'exploitation et correspondent à des frais généraux et des marchandises facturées non livrées.

Le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022 prévoit le reclassement des charges constatées d'avance en autres créances.

Le montant des charges constatées d'avance est passé de 3 409 358 € en 2024 à 642 674 € en 2025.

10. Frais émission emprunts

Pas de frais d'émission d'emprunt faisant l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt au 31/12/2025.

11. Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières sont principalement constituées de comptes à terme.

12. Capital et prime d'apport du Groupe

	Nombre d'actions	Capital	Prime d'apport
Capital et prime d'apport au 01/01/2025	1 270 000	12 700 000	
Augmentation de capital			
Réduction de capital			
Variation de périmètre			
Affectation du résultat			
Distribution			
Résultat			
Capital et prime d'apport au 31/12/2025	1 270 000	12 700 000	

13. Réserves groupe et minoritaires

Groupe	Capital	Prime d'apport	Réserves	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 1 janvier 2025	12 700 000	0	5 208 919	154 002	18 062 921
Augmentation de capital					0
Correction à nouveaux			-48		-48
Entrée de périmètre					0
Sortie de périmètre					0
Variation de périmètre					0
Affectation de résultat			154 002	-154 002	0
Distribution			-900 000		-900 000
Résultat				340 764	340 764
Capitaux propres au 31 décembre 2025	12 700 000	0	4 462 873	340 764	17 503 637

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

Minoritaires	Réserves	Résultat	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 1 janvier 2025	0	0	0
Correction à nouveaux			0
Sortie de périmètre			0
Fusion entre filiales du groupe			0
Affectation du résultat			0
Distribution			0
Résultat			0
Capitaux propres au 31 décembre 2025	0	0	0

14. Autres fonds propres

Néant au 31/12/2025

15. Provisions pour risques, charges et dépréciations hors titres

Les provisions évoluent comme suit :

Nature des provisions	A l'ouverture	Correction SAN	Dotations	Reprises utilisées	Reprises	A la clôture
Dépréciations stocks	2 472 825	0	2 230 967		-2 472 823	2 230 969
Dépréciations créances clients	517 705	0	372 853		-309 021	581 537
Provisions pour risques	194 576	94 900	332 715	-149 227	-137 072	335 892
Provisions litiges	234 230	-94 900	124 256	-95 570	0	168 016
Provision indemnité fin de carrière	373 335	0	14 647	-33 819	0	354 163
Ecart d'acquisition négatifs						0
Total	3 792 671	0	3 075 438	-278 616	-2 918 916	3 670 577

16. Emprunts et dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

	31/12/2025			
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts	8 507 636	1 280 609	3 282 996	3 944 031
Crédits-baux	131 665	52 821	78 844	0
Découverts bancaires	9 026 472	9 026 472		
Autres dettes financ.	13 050 750	750	13 050 000	0
Total	30 716 523	10 360 652	16 411 840	3 944 031

Autres dettes financières : prêts obtenus de la société mère étrangère.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

17. Dettes fiscales et sociales et autres dettes

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

	31/12/2025		
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Dettes fournisseurs	23 832 982	23 832 982	
Avances et acomptes clients	947 588	947 588	
Dettes sociales	3 115 304	3 115 304	
Dettes fiscales	1 649 353	1 649 353	
Impôt différé passif	265 817	0	265 817
Fournisseurs immobilisations	0	0	
Autres dettes	572 175	572 175	
Total	30 383 219	30 117 402	265 817

18. Produits constatés d'avance

Il s'agissait de la neutralisation de chiffre d'affaires facturé d'avance. Néant à fin 2024 et 2025.

19. Liste des produits à recevoir et des charges à payer au 31/12/2025

Produits à recevoir	
Clients factures à établir	1 599 147
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 981 143
Organismes sociaux prod à recevoir	0
Etat produits à recevoir	0
Divers produits à recevoir	0
Intérêts courus à recevoir	0
	4 580 290

Charges à payer	
Intérêts courus sur emprunts	750
Agios bancaires courus	29 340
Fournisseurs factures non parvenues	1 849 356
Personnel provision Congés Payés	1 121 654
Personnel autres charges à payer	581 273
Personnel prov pour participation	0
Provision ch soc congés à payer	474 947
Provision ch soc autres fap personne	239 832
Etat Charges à payer	0
Clients RRR à accorder	28 827
Divers charges à payer	0
	4 325 979

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

1. Chiffre d'affaires

La contribution des différentes entités au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

CA périmètre		
	31/12/2025	31/12/2024
AGRO RHIN	5 058	
MANAGER	56 067 519	57 215 082
AGRO RHIN IMMOBILIER		
EURO BAEHREL	25 979 182	30 925 431
SERMA	15 886 424	16 844 684
BASSET	28 224 406	23 003 427
Total	126 162 589	127 988 624

2. Charges de personne

L'effectif moyen de l'ensemble des sociétés consolidées s'élève à 200 personnes.

3. Résultat financier

Le résultat financier se compose principalement des charges d'intérêts sur emprunts.

4. Résultat exceptionnel

Montant non significatif au titre de cet exercice, notamment du fait de la première application du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Rappel des montants 2024 :

Résultat exceptionnel	Produits	Charges
Pénalités	0	470
PV/MV cessions d'actifs	36 008	5 807
Autres charges produits exceptionnels	45 401	55 879
Dotations et reprises exceptionnelles	0	0
Total	81 409	62 156

Au titre des 2025, les prix de cessions et les VNC des cessions d'actifs ont été inscrit en autres produits et charges d'exploitation pour respectivement 25 274 et 4 189 € soit une plus-value nette de 21 085 €.

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

5. Impôt sur les sociétés

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	340 764
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	340 764
Impôt exigible comptabilisé	175 905
Impôts sur les plus-values	
Impôts non assis sur le résultat	
Impôt différé comptabilisé	21 816
Impôt différé distribution	
Impôt réel	197 721
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	-1
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	538 484
IMPOT THEORIQUE ENTITE	134 623
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	63 098
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE	
IMPOT THEORIQUE GROUPE	134 623
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	63 098
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-660 134
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-660 134
Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	58 639
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecart temporaires	
Déficit exercice non activé	
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	4 461
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	
Résultat et corrections intégration fiscale	660 134
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	723 234
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	63 100

Charge d'impôt	31/12/2025	31/12/2024
Impôt exigible	175 905	-16 125
Charge (crédit) d'impôt différé	21 816	-28 753
Total	197 721	-44 878

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements donnés / reçus

Engagements donnés	
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Peyrole	400 000
Privilège de prêteur de deniers ARI sur Monferran	1 200 000
Hypothèque légale ARI sur dossier Sillery	1 500 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Sillery	112 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Carcassone	1 275 000
Privilège de prêteur ARI sur dossier Carcassone	825 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Moissac	350 000
Privilège de prêteur ARI sur dossier Moissac	550 000
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Muespac	695 193
Hypothèque conventionnelle ARI sur dossier Sillery-TSM	1 200 000
Ftc (facilité de trésor com) Crédit Agricole au profit de Basset	500 000
Ftc (facilité de trésor com) Banque Populaire au profit de Basset	750 000
Caution solidaire avec AGRO RHIN IMMOBILIER projet Sillery	600 000
Caution solidaire avec AGRO RHIN IMMOBILIER projet Carcassone	2 100 000
Cautionnement Basset - CRCA Champagne pour crédit fournisseur HUSQVARNE	50 000
	12 107 193

Engagements reçus	
RWZ et GVS - caution solidaire au profit banque LBBW	13 650 000
RWZ caution auprès AGCO Finance	25 000 000
RWZ caution solidaire LBBW (dossier Basset)	3 250 000
RWZ lettre d'intention avec engagement de substitution Peyrolles	400 000
RWZ lettre d'intention avec engagement de substitution Monferran	1 200 000
	43 500 000

GROUPE AGRO RHIN
Comptes consolidés au 31/12/2025

2. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par les dirigeants n'est pas communiqué pour des raisons de confidentialité.

3. Événements post-clôture affectant la structure du Groupe

Aucun événement post-clôture affectant la structure du Groupe n'a été identifié.

4. Honoraires Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires pour l'ensemble du groupe s'élève à 141 095 € au titre de la certification des comptes.

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 174E5AEF-B84B-83A1-80B0-C94C28CCDC0D

État: Complétée

Objet: Complétez avec Docusign : AGRO RHIN - RCC 2025.docx, Agro Rhin annexe conso 2025.pdf, Agro Rhi...

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 27

Signatures: 2

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 0

Merlet Sophie

Signature dirigée: Activé

81 rue Saint Fiacre

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Strasbourg, 67 67000

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

s.merlet@dms-audit.com

Adresse IP: 80.14.68.98

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Merlet Sophie

Emplacement: DocuSign

24/04/2026 17:15:42

s.merlet@dms-audit.com

Événements de signataire

Signature

Horodatage

Gérard STRASSER In extenso

gerard.strasser@inextenso.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

DocuSigned by:

Gérard STRASSER In extenso

69224DF6F0AB48D...

Envoyée: 24/04/2026 17:20:53

Consultée: 24/04/2026 17:33:20

Signée: 24/04/2026 17:33:45

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 185.179.115.212

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 24/04/2026 17:33:20

ID: 82fc2632-1490-4063-b4bc-b58a6369cb73

Merlet Sophie

s.merlet@dms-audit.com

DMS AUDIT

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

DocuSigned by:

Merlet Sophie

5BA6041995244B5...

Envoyée: 24/04/2026 17:20:52

Consultée: 24/04/2026 17:21:07

Signée: 24/04/2026 17:21:15

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 80.14.68.98

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par Docusign

Événements de signataire en personne Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	24/04/2026 17:20:53
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	24/04/2026 17:21:07
Signature complétée	Sécurité vérifiée	24/04/2026 17:21:15
Complétée	Sécurité vérifiée	24/04/2026 17:33:45

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------

Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, DMS AUDIT (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact DMS AUDIT:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: s.merlet@dms-audit.com

To advise DMS AUDIT of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at s.merlet@dms-audit.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from DMS AUDIT

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to s.merlet@dms-audit.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with DMS AUDIT

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to s.merlet@dms-audit.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify DMS AUDIT as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by DMS AUDIT during the course of your relationship with DMS AUDIT.